

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT DIZIER MASBARAUD**

D2022/056

SEANCE DU 3 AOÛT 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 3 août

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 28 juillet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à

20 h 00 à la mairie de Saint Dizier Leyrenne, 23400 Saint Dizier Masbaraud sous la présidence de Monsieur Joël ROYERE, Maire.

Nombre de Conseillers

Présents :

en exercice : 17

Mmes CHABRIER Isabel, DEMARGNE Céline, PRADEAU Carine, SALADIN Christine, SIMONET Laura,

Présents : 13

Représentés : 2

MM. AUMEUNIER Sébastien, COUCAUD Thierry, DURUDAUD Patrick, KAPLAN Iskender, LAROCHE Michel, MARGOT Manuel, PETIT-COULAUD Bastien, ROYERE

Votants : 15

Abst. : 0

Joël,

Exprimés : 15

Excusés :

Oui : 15

Mmes LEGRAND Coline, MAINGOUTAUD Elodie, ROYERE Julie,

Non : 0

MM. SCAFONE Dominique

Pouvoirs : Mme ROYERE Julie a donné pouvoir à Mme DEMARGNE Céline

M. SCAFONE Dominique a donné pouvoir à Mme SIMONET Laura

Assiste à la séance du Conseil municipal :

Mme Laure MARITAUD, responsable des affaires générales

Secrétaire de séance : Mme Céline DEMARGNE

OBJET : Achat de mobilier urbain

L'achat de mobilier urbain a été prévu au budget 2022 pour une installation, notamment, autour du bâtiment multiservice. Des devis ont été réalisés pour l'achat de :

- Bancs
- Poubelles
- Support à vélos
- Barrières de protection pour le compteur situé devant l'épicerie

Les devis s'élèvent respectivement à 6 248.48 € TTC et 6 447.32 € TTC pour du matériel équivalent de part et d'autre.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

Les membres du Conseil municipal :

- > Approuvent l'achat de matériel urbain.
- > Décident de retenir, à produit équivalent, le devis d'un montant de 6 248.48 € TTC.
- > Autorisent Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

Délibération prise à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Le Maire, Joël ROYERE

Roué extrait conforme,

La secrétaire de séance, Céline DEMARGNE



Certifié exécutoire la présente à la date du 9 août 2022

Transmise le 9 août 2022

Affichée le 9 août 2022